



Mairie de LANOBRE
(Cantal)

Compte rendu du
Conseil Municipal du
Vendredi 5 février 2016

Le vendredi cinq février deux mille seize à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Jacques Vialleix, Maire.

Présents : BEYGNIER Nadia – CABIECES Carole – DIF Gérard - FARGE Patrice – GAY Patricia - GRANDJEAN Mélanie - JUILLARD Frédéric – RIBES Patrick - SERRE Marc – TARTAIER Didier – VIALLE Dominique - VIALLE-FAYARD Carole - VIALLEIX Jean-Jacques - VIZET Monique

Absents représentés : LORENZO Pascal (pouvoir à VIALLE Dominique)

Secrétaire de séance : RIBES Patrick

M. le Maire, ayant constaté que le quorum était atteint, a ouvert la séance.

Ordre du jour :

1. Adoption procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015.

Le Procès-verbal de la séance du vendredi 18 décembre 2015 est adopté par le Conseil municipal.

2. Désignation des délégués communautaires (Communauté de communes Sumène Artense).

Monsieur le maire informe l'assemblée que suite à l'intégration à la communauté de communes Sumène Artense, le Conseil municipal doit désigner les élus siégeant au conseil communautaire fixé au nombre de 5.

A l'issue du vote ont été élus conseillers communautaires :

- M. Jean-Jacques VIALLEIX
- Mme Carole VIALLE
- M. Gérard DIF
- Mme Monique VIZET
- M. Pascal LORENZO

3. Schéma de mutualisation des services avec la Communauté de communes Sumène Artense.

Le Conseil municipal décide de donner un avis favorable au projet de Schéma de mutualisation des services de la Communauté de Communes Sumène Artense.

Ce document, élaboré suite à la loi du 16 décembre 2010, exprime sur la durée du mandat une intention générale sur le cadre et la méthode de mutualisation.

Afin de formaliser les futures actions mutualisées, des conventions seront soumises au vote des assemblées délibérantes de chaque collectivité.

4. Zone commerciale : approbation du projet et lancement du marché.

L'assemblée adopte le projet de création d'une zone commerciale au lieu-dit La Mouleire en bordure de la RD 922.

Le projet prévoit la réalisation de lots aménagés destinés à la vente à des entreprises désireuses de s'installer sur ce site.

Le Conseil municipal décide d'autoriser le lancement l'opération et par conséquent le marché public des travaux.

5. Demande subvention au titre du Fonds Cantal Solidaire 2016-2018

Dans le cadre de la réalisation de la zone commerciale, une subvention sera demandée auprès du Conseil départemental du Cantal au titre du Fonds Cantal Solidaire 2016 -2018.

6. Convention Commune – Résidence de l'Artense : Cantine scolaire

A la demande de Mme la Chargée de mission de la maison de retraite, *la Résidence de l'Artense*, le Conseil municipal donne son accord pour la signature d'une convention de prestation concernant la réalisation des repas de la cantine scolaire. Ladite convention permettra de formaliser ce service avec chacune des parties.

7. Renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire

Le contrat groupe d'assurance signé par le Centre de gestion le 1^{er} janvier 2013 arrivant à échéance le 31 décembre 2016, le Conseil municipal charge le Centre de gestion du Cantal de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

8. Questions diverses.

- Rattachement au GAL « Volcans d'Auvergne » :

Le Conseil municipal décide d'approuver le rattachement de la commune au Groupe d'Action Locale « Volcans d'Auvergne » porté par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

- Un séparatif des eaux pluviales est projeté Rue du 19 mars 1962 devant le groupe scolaire en construction. L'entreprise Fabre est retenue pour ce projet estimé à un montant de 24 863.00 € HT.

- Services communautaires :

- Mise en place d'un service de ramassage des cartons auprès des commerçants, artisans et collectivités.
- Continuité du ramassage scolaire à destination des collèges et de Ydes et de Bort les Orgues.
- Relais petite enfance : animation hebdomadaire les vendredi matin à Lanobre.
- Intégration aux actions de promotion mis en œuvre par l'Office de Tourisme communautaire.
- Politique de l'habitat : programme d'amélioration et rénovation énergétique.

- Pavillons locatifs LOGISENS

6 lots seront réalisés : 2 pavillons locatifs, 4 autres en accession à la propriété.

- Vente de l'ancien centre EDF :

La publicité relative à la vente est diffusée depuis début janvier avec date limite de dépôt des candidatures à l'achat avant le 29 février 2016.

- Stationnement Rue de Mouleyre :

Les règles de stationnement Rue de Mouleyre seront maintenues dans leurs dispositions actuelles.

- Les délimitations de propriétés au village de Marcoix et du Monteil sont en cours de réalisation par le Géomètre.

- Situation à la maison de Retraite, la *Résidence de l'Artense* :

Suite à un préavis de grève, une réunion de concertation a permis d'aborder différents points conduisant à la levée du préavis.
